

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 20

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bientôt achevé, 60 représentations, offrant, outre le paiement des contributions d'usage, le produit d'une représentation au bénéfice des pauvres. La permission fut accordée et le prix des places fixé comme suit par la municipalité :

15 batz pour les 1^{res} loges,
10 » » le parquet,
8 » » les 2^{mes} loges,
5 » » les 3^{mes} loges.

Un dernier examen du bâtiment fut fait le 14 novembre par MM. Perregaux et Fraisse, architectes. Il y avait des galeries et trois étages de loges, pouvant contenir 1100 spectateurs assis. D'autres pièces étaient destinées aux bals et à des réunions publiques. Ce théâtre était désigné sous le nom de *Salle Duplex*.

Le théâtre fut ouvert le 15 novembre 1804.

Vers le milieu de décembre, le directeur Martinet abandonna son entreprise et laissa sa troupe sans ressources. Une société d'actionnaires se forma sur l'initiative des citoyens Miéville, Haldy et Duclieu, pour leur venir en aide, reprendre l'entreprise et achever les soixante représentations concédées à Martinet.

En faisant une recherche dans les journaux de 1825, nous y trouvons ce curieux entrefilet :

« M. Duplex, propriétaire du théâtre de Lausanne, demande au Grand Conseil l'autorisation de pouvoir le mettre en loterie. Indépendamment du bâtiment en lui-même, cette loterie offrirait la chance d'un certain nombre de lots en argent; elle serait du capital de 136,000 francs, dont le 5 %, savoir 6800 fr., seraient versés dans la caisse de l'Hospice cantonal. Cette pétition a été renvoyée au Conseil d'Etat, avec invitation de donner un préavis sur son contenu. »

L. M.

Monte-Carlo et les joueurs.

Nos journaux publiaient, ces jours derniers, la dépêche suivante :

« On assure qu'à l'échéance de la concession de la compagnie fermière des jeux de Monte-Carlo, cette concession ne sera pas renouvelée. De hautes personnalités de Rome et de Paris auraient obtenu ce résultat. »

Espérons que cette bonne nouvelle ne sera pas démentie, et, en prévision de sa réalisation, il est peut-être intéressant de rappeler ce que sont la ville de Monaco et le fameux établissement auquel elle doit une célébrité et une prospérité peu enviables.

La principauté de Monaco, le plus microscopique des Etats souverains de l'Europe, est enclavée dans le département des Alpes-Maritimes et placée, depuis 1861, sous le protectorat de la France. La ville de Monaco et le territoire qui en dépend constituent actuellement toute la principauté; les deux villes de Menton et de Roquebrune, qui en faisaient partie, ont été annexées à la France.

Son origine date du X^{me} siècle. Vers 920, un membre de la famille Grimaldi, maison patricienne de Gênes, ayant expulsé les Sarrasins de Monaco, fut mis, par l'empereur Othon I^{er}, en possession de cette ville et reçut le titre de prince.

Le prince est un souverain indépendant, qui ne relève que de lui-même et dispose du double pouvoir exécutif et législatif. Ce dernier pouvoir, reste bizarre du régime féodal, est si faible et si inoffensif, qu'il est respecté des puissants voisins du prince, la France et l'Italie. Avant l'ouverture du Casino, la récolte des fruits, la pêche et un peu de navigation étaient la principale source de revenu des habitants.

Grâce aux ressources que fournit à la ville l'établissement des jeux, le prince Charles a rendu, le 8 février 1869, un décret abolissant la contribution foncière, la contribution personnelle et mobilière et l'impôt des patentes. C'est de la suppression des jeux en Allemagne, en 1873, que date surtout la vogue du Casino de Monte-Carlo.

La petite ville de Monaco, qui compte 1200 habitants, est pittoresquement située sur un rocher long de 300 mètres, haut de 50 à 60 mètres, et coupé à pic dans toute sa circonférence. Le château du prince remonte à une époque assez reculée, mais il a été agrandi par des constructions modernes de différents styles. Les autres édifices ou curiosités de la ville sont : deux ou trois églises anciennes, le couvent des Jésuites, la belle promenade de Saint-Martin, d'où l'on domine la mer de 60 mètres environ, les débris des anciens remparts et le Casino, établissement de jeu analogue à ceux de Spa et de Baden-Baden. Ce Casino, admirablement situé sur le plateau des Spélugues, présente deux belles façades et renferme une magnifique salle de bal, quatre salles de jeu, etc. Un élégant établissement de bains a été établi au pied du rocher qui porte la ville. Le port, semi-circulaire, a environ 25 hectares de superficie et est peu profond.

Terminons maintenant par quelques remarques et réflexions sur les dangereux attraits du Casino. Nous les extrayons d'une chronique de Francisque Sarcey, publiée, en mars, dans les *Annales politiques et littéraires*. « Je viens de passer quelques jours à Monte-Carlo, dans ce pays féérique, qui ressemble à un décor d'opéra, peint par quelque grand artiste. »

Tel est le début de M. Sarcey, mais le revers ne tarde pas à se montrer; voyez plutôt :

« Il suffit de quelques heures passées à Monte-Carlo pour y être parfaitement nettoyé de l'argent qu'on avait en poche. Une remarque qui m'a frappé, dit l'auteur, après avoir longuement observé les joueurs, c'est l'invincible penchant de ceux-ci au fétichisme. »

» Prenez l'homme le plus raisonnable ou le plus sceptique, s'il a la passion du jeu et qu'il se trouve assis à une table de baccara ou installé devant une roulette, vous pouvez être certain qu'il n'y a philosophie qui tienne : il croira, et entendez-le bien, je donne à ce mot toute son énergie, il croira profondément, absolument à la toute puissance d'une divinité inconnue, qu'il nomme la Veine, qui tantôt le favorise et tantôt se déchaîne contre lui.

» Et cette croyance se traduit chez tous les

joueurs par des niaiseries qui, lorsqu'on les examine de sang-froid, paraissent tout à fait indignes d'un esprit sérieux. Quel est le joueur qui ne se munisse pas d'un « fétiche » auquel il attribue une efficacité surnaturelle. »

M. Sarcey a vu un monsieur qui avait au fond de son portemonnaie, soigneusement enveloppée dans un papier de soie, une bribe du pantalon porté par le dynamiteur de la Madeleine. Il comptait beaucoup sur l'influence de ce fétiche.

Voici l'explication, très acceptable, que donne M. Sarcey de ces croyances ridicules des joueurs :

« Avez-vous remarqué que lorsque l'homme est en proie à une grande passion, quand il n'a plus le gouvernement de soi-même, tous les instincts primitifs de sa nature, qu'il ne peut plus contenir, remontent impétueusement à la surface, bouillonnent et font craquer le léger vernis dont la civilisation les avait couverts. Parmi ces instincts primitifs, l'un des plus vieux, l'un des plus puissants est celui du fétichisme. »

» Une longue éducation, poursuivie à travers les âges, de génération en génération, a refoulé ces superstitions dans les profondeurs intimes de notre être, sans nous en délivrer absolument. Tant que nous avons le loisir de raisonner, nous sommes forts et armés contre elles. Mais quand la passion, qui est comme une courte ivresse et qui agit de la même façon, suspend en nous et dissout en quelque sorte ces facultés apprises et par cela même superficielles, le vieil homme s'élançant du fond atavique de l'antique humanité et le fétichiste apparaît. »

Forçats.

On a beaucoup parlé dernièrement de l'évasion de quelques forçats employés aux travaux d'une route forestière dans la commune de Bex. Il paraît qu'autrefois ils étaient beaucoup plus dociles, car on les employait très fréquemment à des travaux publics. Nous voyons dans les procès-verbaux des séances de la municipalité qu'en 1804 la direction de la Maison de Force offrit à la municipalité une douzaine de forçats pour le balayage des rues, moyennant une rétribution inférieure à celle accordée aux manœuvres employés jusqu'alors.

Une convention intervint, d'après laquelle la direction se chargeait de fournir à ses frais les argousins (surveillants), chars ou tombereaux et outils nécessaires. De son côté, l'administration communale s'engageait à verser dans la caisse de la direction le produit de la vente des fumiers et balayures. Cette convention dura plusieurs années.

Sous le titre : *Jeunes gens à marier*, le *New-York Herald* consacre trois grandes colonnes à un pressant appel adressé aux jeunes Américaines qui désirent se marier. Ce journal leur fait remarquer que le moment est exceptionnellement favorable et que jamais on ne vit à Lon-

dres pareille abondance de jeunes gens à marier. Il les exhorte à traverser l'Océan, et à disputer ces belles proies aux vierges d'Angleterre. Ce n'est certes pas sans inquiétude que nous reproduisons cet appel enflammé, car, quoiqu'il ne soit point à leur adresse, bon nombre de nos jeunes filles pourraient fort bien être tentées de partir pour Londres, sans tambour ni trompette.

Vigilantes mamans, soyez sur vos gardes!...

« Vierges américaines, dit à peu près le *New-York Herald*, vous êtes belles et riches, et c'est le printemps, la saison des amours. Je vais vous montrer les plus désirables mariages du monde. Vous y trouverez d'antiques châteaux et de riches maisons de ville, vous y trouverez honneur, gloire et noblesse. Accourez, capturez les célibataires anglais par vos doux regards. Vierges des Etats-Unis d'Amérique, manquez-vous de courage? »

Mais la plus ardente éloquence n'est d'aucun effet si elle ne s'appuie sur des faits positifs. Voici ces faits, voici la liste des jeunes hommes à marier; voici leur noms, voici leurs titres, voici leur généalogie, le chiffre de leur fortune, leur adresse à Londres et à la campagne; voici leurs portraits. Ce sont de beaux jeunes gens; leurs visages sont frais et florissants; la candeur anglaise brille dans leurs yeux; leurs épaules sont larges, leurs cravates irréprochables; ils sont athlétiques et corrects. Tous occupent des situations élevées. La plupart ont des titres; à peine la bourgeoisie compte-t-elle quelques timides représentants.

Il y a des couronnes de tous les modèles: un duc, des marquis, des comtes, des barons innombrables. Il y a des héritiers de propriétés substitués; il y a deux ou trois simples membres du Parlement, sur lesquels se rabattent les ambitions déçues des concurrents malheureux.

Et pour qu'on puisse mieux choisir entre ces divers personnages, on donne quelques renseignements sur leur vie, leur caractère, leurs qualités intellectuelles. Les uns ont pris leur grade en tels collèges, d'autres ont un cœur tout particulièrement viril; plusieurs sont des veufs séduisants, et aux jeunes Américaines qui trouveraient des attraits à « jouer la difficulté », on fait remarquer que l'un d'eux passe pour inconsolable. Rien ne manque à leur signalement, et l'on dirait une exposition d'animaux gras, ou une vente de chevaux de sang.

Il faut reconnaître, ajoutent les *Annales politiques et littéraires*, qui reproduisent, en substance, ce curieux appel, que cette façon d'agir épargne bien des démarches pénibles et des recherches fastidieuses. Chaque année, au printemps, s'ouvrira à Londres, une exposition de jeunes hommes à marier. Chaque printemps aussi des jeunes filles, accourues de l'autre rive de l'Atlantique, lutteront de charmes pour se les approprier. Ce sera la conquête de l'Angleterre par les Américaines.

Lè quatre Combi.

On dit que ne faut jamé atteindre à lo leindéman po fère cein qu'on pào fère lo dzo mémo; mà tot parâi, dâi iadzo que y a, rein ne pressé, kâ, coumeint on dit

per tsi no : y'a teimps por tot; y'a teimps po pliorâ et teimps po tsampâ dâi pierrès.

Lâi avâi pè la Combâ quatro frâres, ti musicârès, qu'étiônt dè la granta musiqua, et qu'allâvont djuî decé, delé, po lè dansès, dein lè veladzo. Y'ein avâi ion que tagnâi la ioula (la clérinetta), on autro la trompetta, lo troisiémo, cein qu'on lâi desâi lo clavicoo mibé, et lo quatriémo, l'épouffârè, que s'avalâvè et sè dézavalâvè; la trombone, quiet! que ma fâi lè fasâi galé ouèrè, quand saviont bin la nota.

On iadzo que l'ein aviont reçu dâi totès novallès, l'aviont essiye dè lè z'einmodâ la méma né po vairè se l'étiônt galézès, et l'avâi faillu lè fère botsi po s'allâ reduirè, sein quiet lâi sariont restâ tant qu'âo matin, tant l'étiônt einfaratâ après la musiqua.

Lo leindéman, dévessont écâorè à la grandze. Quand l'euront met ein étro et coumeinci la premire tsauda, redévezaront dè ellia novalla musiqua et s'eimpacheintâvont dè la poâi reinmodâ onco on iadzo, kâ se n'avâi étâ la vergogne, l'ariont bo et bin soelliâ onna sautiche dévânt d'eimpougai lè z'èclliyi.

Adon tot ein fiaisent su lè z'épliatrons, lo clavicoo mibé, que ne poivè pas atteindre lo momeint dè reprendre se n'instrumeint, et que ruminâvè on estiusa, fâ à sè frâres :

— Mè seimbiè que dein lo galo lâi a on bémot que fâ on fausset dâo diablo, foudrà prâo cein essiye onco on iadzo.

— Petètrè que sè sont trompâ et que faut onna dièse, fe cé qu'avalâvè et dézavalâvè; et se cein va mi, on grattèrâ lo bémot.

— Dein ti lè cas, dit cé que tagnâi la clérinetta, foudrà prâo savâi à quiet s'ein teni, kâ se ne veint djuî pè lè Bioux dein quieinzè dzo, s'agit pas dè pétolhi et dè fère dâi faussets; sè fôtriont dè no.

— Eh bin, fâ lo trompèttârè, po être frou dè couson, foudrà prâo vouâiti cein tot lo drâi, kâ n'est pas quiestion! faut pas s'esposâ à sè fère couienâ po on bougro dè bémot.

Adon mè gaillâ, que ne demandâvont pas mi, tant lè z'ons que lè z'autro, metont bas lè z'èclliyi, vont queri lâo z'instrumeints et lè vouaïque à musiquâ coumeint on dzo d'abâyi.

Quand lo père out cé refredon, ye va vairè cein que cein volliâvè à derè, tràovè sè z'écochâo ein carrâ su l'étrô à mâiti dérontu, ein trein dè soelliâ dein lâo musiquès na pas s'eincoradzi à écâorè, et lâo baillâ on galo que n'étâi pas lo mémo que cé que djuivont. Ma fâi duront botsi dévânt d'arrevâ âo trio, posâ lè z'instrumeints su lo boo dâo cholâ et reimpougai l'ovradzo.

Ora, ébâyi-vo se dè tot teimps le Combi ont étâ dâi tot fins musicârès!

Embrassez-moi ou je vous lâche!

Une jeune et charmante actrice sortait un jour du Palais de l'Industrie, à Paris, où se tenait alors je ne sais plus quelle exposition. Pendant sa visite, un orage effroyable avait éclaté, qui avait transformé en un marais fangeux l'avenue des Champs-Élysées. Pour comble de malheur et par suite d'un encombrement de voitures, la victoria de l'actrice s'était rangée dè l'autre côté de la chaussée. A hêler son cocher, qui à pareille distance n'entendait rien, la jolie femme s'épuisait en appels et en gestes désespérés. Mais voici qu'à côté d'elle une voix mâle fit tout-à-coup cette proposition :

— Donnez-moi dix sous, Madame, et je vous passe à bras tendus.

L'actrice se retourna. L'auteur de l'offre intéressée, vêtu en ouvrier, était un assez beau gars, jeune et solide et râblé. Après une seconde d'hésitation :

— Soit, dit bravement la jeune femme. Portez-moi jusqu'à ma voiture.

Et ramassant robes et jupons, elle enlâça le coup robuste du porteur qui l'enleva comme une plume et commença allègrement son expédition.

Tout alla bien jusqu'au milieu de la large chaussée. Mais tout-à-coup, au moment d'enjamber une flaque d'eau effroyablement boueuse, l'homme s'arrêta net.

— Eh bien ? interrogea la jolie actrice.

— Eh bien, riposta résolument le porteur, il faut que vous m'embrassiez !

— Plait-il ?

— Embrassez-moi ou je vous lâche !

Que faire ? La situation était tragique ou quelque peu ridicule. Après tout on ne meurt pas d'un baiser volé au théâtre ou dans la vie réelle. C'est la réflexion que se fit la jeune femme, qui gentiment s'exécuta. Et le voyage s'acheva à la satisfaction des deux parties. Une fois installée dans sa voiture, un peu confuse et dépitée, l'actrice ouvrit son porte-monnaie, en tira une pièce de vingt sous et la tendit au malotru. Mais celui-ci ôtant sa casquette :

— Il ne manquerait plus que ça, alors ! Pour qui me prenez-vous ! Merci... Je suis bien payé !

Et il tourna les talons.

Un coiffeur consciencieux.

On sait que plusieurs maladies du cuir chevelu et de la barbe sont causées par des champignons microscopiques qui se développent à la racine des cheveux ou des poils; ces maladies, comme la *teigne tonsurante*, la *pelade*, la *teigne favéuse*, sont des maladies qui peuvent très bien se passer d'une tête à l'autre. Plusieurs autres affections, capables de nous rendre chauves, peuvent égale-